

## **SIGNATURE DE LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DU COMPLEXE MARIE CURIE POUR L'ENTRAÎNEMENT DES ATHLÈTES DU CENTRE NATIONAL D'ENTRAÎNEMENT**

Le mardi 7 janvier 2020 à 11h00, Jean-Claude Villemain, Président de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise, signe avec la Ligue des Hauts-de-France d'Athlétisme, représentée par Philippe Lamblin, Président, et le Lycée d'enseignement scientifique technologique professionnel Marie Curie, représenté par Alain Procar, Proviseur, la convention de mise à disposition du complexe sportif Marie Curie de Nogent-sur-Oise pour l'entraînement des athlètes du Centre National d'Entraînement. Cette signature se déroule en présence de Patrice Gergès, Directeur Technique de la Fédération Française d'Athlétisme, dans les locaux de l'Agglomération Creil Sud Oise – 24 rue de la Villageoise à Creil.

Avec la signature de cette convention, l'Agglomération Creil Sud Oise, labellisée Terre de jeux 2024, conforte sa démarche de promotion et de valorisation du sport de haut niveau sur son territoire en soutenant la Ligue des Hauts-de-France d'Athlétisme dans sa volonté d'entraîner les athlètes du Centre National d'Entraînement (CNE). L'ACSO ménage ainsi aux sportifs du CNE un accès à la piste d'athlétisme, la salle de musculation, les vestiaires, l'infirmerie et l'espace kiné du complexe Marie Curie. Cette mise à disposition est consentie gratuitement par l'ACSO du lundi au vendredi, y compris pendant les vacances scolaires, à des horaires définis dans la convention.

Les créneaux accordés aux entraînements de la Ligue étant habituellement réservés aux élèves du Lycée Marie Curie, un partenariat avec l'établissement scolaire a été mis en place grâce à cette convention tripartite afin de garantir l'accès des athlètes au complexe sportif dans les meilleures conditions.

Pour la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise la mise en valeur de ses infrastructures sportives est un vecteur essentiel concourant à l'attractivité, au rayonnement et à l'image du territoire intercommunal. Ainsi, la possibilité pour les athlètes du Centre National d'Entraînement de s'entraîner au complexe sportif Marie Curie vient s'ajouter aux démarches impulsées par le projet de territoire telle que le Pass' Agglo - qui permet aux habitants d'accéder aux équipements culturels et sportifs partenaires sur l'agglomération à des tarifs préférentiels - tout comme sa récente labellisation « Terre de jeux 2024 » et sa candidature pour être Centre de Préparation aux Jeux.



### **CONTACTS PRESSE : 01-200107**

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise  
[www.creilsudoise.fr](http://www.creilsudoise.fr)

Pascaline LAPRUN

03 44 64 74 72 - [p.Laprun@creilsudoise.fr](mailto:p.Laprun@creilsudoise.fr)

Fanny LEBEGUE

03 44 64 46 24 - [f.Lebegue@creilsudoise.fr](mailto:f.Lebegue@creilsudoise.fr)

### **A PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE (ACSO) :**

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 86 000 habitants sur 11 communes. Les 51 élus et les 130 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains. L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.